

Charlemagnoises et charlemagnois,
Chers collègues du conseil municipal,

Je suis très fier de vous présenter aujourd'hui le budget 2023 de notre ville. Comme partout ailleurs, l'exercice n'est pas facile cette année.

C'est la première fois que je vis un contexte comme celui-ci depuis que je suis en politique municipale. Ce n'est pas évident de faire face au dépôt d'un rôle d'évaluation qui augmente de 50% la valeur de nos résidences et au même moment, une période d'inflation inédite depuis plus de 25 ans!

Je vous informe qu'en 2023, Charlemagne maintiendra le cap et poursuivra sur sa lancée de modernisation et d'optimisation des services aux citoyens. Aujourd'hui, je vous présente les détails d'un budget équilibré d'une valeur de 11 473 808\$. Le taux foncier résidentiel connaîtra une diminution de 20 % pour pallier l'augmentation des valeurs foncières. Le total des charges municipales connaîtra une hausse de 10.8% afin de réaliser une programmation ambitieuse pour le bénéfice de nos citoyens.

Au-delà des chiffres, notre planification budgétaire 2023 a été influencée par les cinq éléments clés suivants :

1. Notre désir de poursuivre l'amélioration de nos services – Plus de loisirs et de culture et bonification de nos espaces verts.
2. Notre volonté de poursuivre le renouvellement, la sécurisation et la surveillance de nos bâtiments et de nos espaces publics.
3. Les travaux de réfection des infrastructures qui s'imposent sur le territoire.
4. La hausse de l'indice des prix à la consommation qui touche aussi les villes, bien sûr.
5. Et la hausse marquée des valeurs résidentielles avec le nouveau rôle en vigueur dès 2023.

Les taux de taxes s'établiront comme suit :

- 51 sous du 100 dollar d'évaluation pour un bâtiment résidentiel de cinq logements ou moins;
- 68 cents pour un immeuble de 6 logements et plus;
- 1,80 \$ pour un bâtiment commercial;
- Et 2,24 \$ pour un immeuble industriel.

La valeur moyenne d'une propriété unifamiliale en 2023 a par ailleurs augmenté de 249 377\$ à 373 479\$. À titre d'exemple pour une telle valeur le compte de taxes augmentera d'environ 449\$. Pour atténuer cette hausse, un cinquième versement sera ajouté en 2023. Il est important de noter que malgré une hausse marquée du rôle, près de 52% des propriété unifamiliales sont inférieures à la valeur moyenne.

Je veux aussi profiter de cette présentation pour vous parler des projets qui nous attendent en 2023. Plusieurs de ces projets figurent au PTI, notre Plan triennal d'immobilisation qui est présenté avec le budget aujourd'hui.

C'est au printemps prochain que débiteront les travaux de réfection des infrastructures et d'aménagement de saillies végétales sur les rues Caza et Carufel. La construction du nouvel entrepôt municipal se fera aussi dans la prochaine année.

Enfin, je vous confirme aussi que nous accélérons la revitalisation des parcs et espaces verts, l'agrandissement du jardin communautaire et la sécurisation des espaces citoyens.

À ces grands chantiers vont s'ajouter des actions pour optimiser certaines opérations techniques, dont l'achat d'équipement destiné à la sécurité civile, l'acquisition d'une chargeuse, de panneaux d'affichage et j'en passe.

Dans nos projets 2023, nous accordons aussi la priorité à l'amélioration de l'offre de loisirs et de culture.

Avec la hausse du coût de la vie, nous savons que l'accès gratuit et libre à des loisirs et à la culture prend tout son sens. C'est pourquoi plusieurs nouveautés apparaîtront sur les tablettes de votre biblio. La semaine de relâche sera aussi repensée et de nouveaux événements vous seront présentés!

Dans le contexte économique actuel, nous offrons aussi en 2023 un nouveau programme de supplément au loyer (PSL) aux citoyens admissibles. Bientôt nous ferons également une annonce en lien avec un programme de subvention pour l'utilisation de produits hygiéniques réutilisables.

Vous l'aurez compris, ce ne sont pas les actions qui vont manquer l'an prochain! Si nous sommes aussi déterminés à améliorer votre milieu de vie, c'est parce que Charlemagne s'impose de plus en plus. Notre petit joyau de territoire n'a rien à envier à personne!

Nous le faisons pour les familles établies chez nous depuis des décennies, pour les nouvelles familles qui nous ont choisis depuis peu, et pour celles qui verront tous les avantages de vivre à Charlemagne.

En tant que maire et citoyen, je suis conscient de l'effort que l'on demande, mais on vous entend. Vous êtes fiers de Charlemagne et vous appréciez le travail qui se fait. Pour notre avenir, nous devons nous donner les moyens de garder Charlemagne compétitive et attractive. Et je vous rassure, les chiffres qui vous sont présentés ce soir nous permettent de garder un taux de taxes très compétitif avec nos villes voisines.

Charlemagnoises et Charlemagnois, citoyens et gens d'affaires, je vous souhaite un très joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023!

Merci.



Normand Grenier
Maire

Charlemagne, le 19 décembre 2023